

« *Le programme national de réforme (PNR)  
Luxembourg 2020 dans le cadre de la  
stratégie Europe 2020* »

Conférence de presse

29 avril 2011





# 1. Le cadre européen – Europe 2020



## La stratégie Europe 2020 (2010-2020)

- la sortie de la crise doit être le point d'entrée dans une économie sociale de marché durable, une économie plus verte et plus intelligente ;
- afin de réussir cette transformation, l'Europe a besoin d'un agenda commun - la stratégie Europe 2020 ;
- la stratégie Europe 2020 devra se fonder sur les résultats obtenus par la stratégie de Lisbonne pour la croissance et l'emploi (2000-2010);
- en mars 2010 la Commission avait présenté une proposition formelle sur la stratégie Europe 2020 en vue d'une adoption de celle-ci par les Chefs d'Etat et de gouvernement en mars/juin 2010 ;



- le Conseil européen de juin 2010 a arrêté la mise au point de cette nouvelle stratégie, dont la **gouvernance** aura dans le futur lieu à trois niveaux intégrés:

Une surveillance macro-économique (Lignes directrices intégrées n°1-3) adressant les politiques macro-économiques et structurelles ;

Une coordination thématique (Lignes directrices intégrées n°4-10). Cette partie couvrira notamment cinq grands objectifs européens, et leur mise en œuvre nationale ;

En parallèle aura lieu la surveillance dans le cadre du Pacte de stabilité et de croissance (PSC).

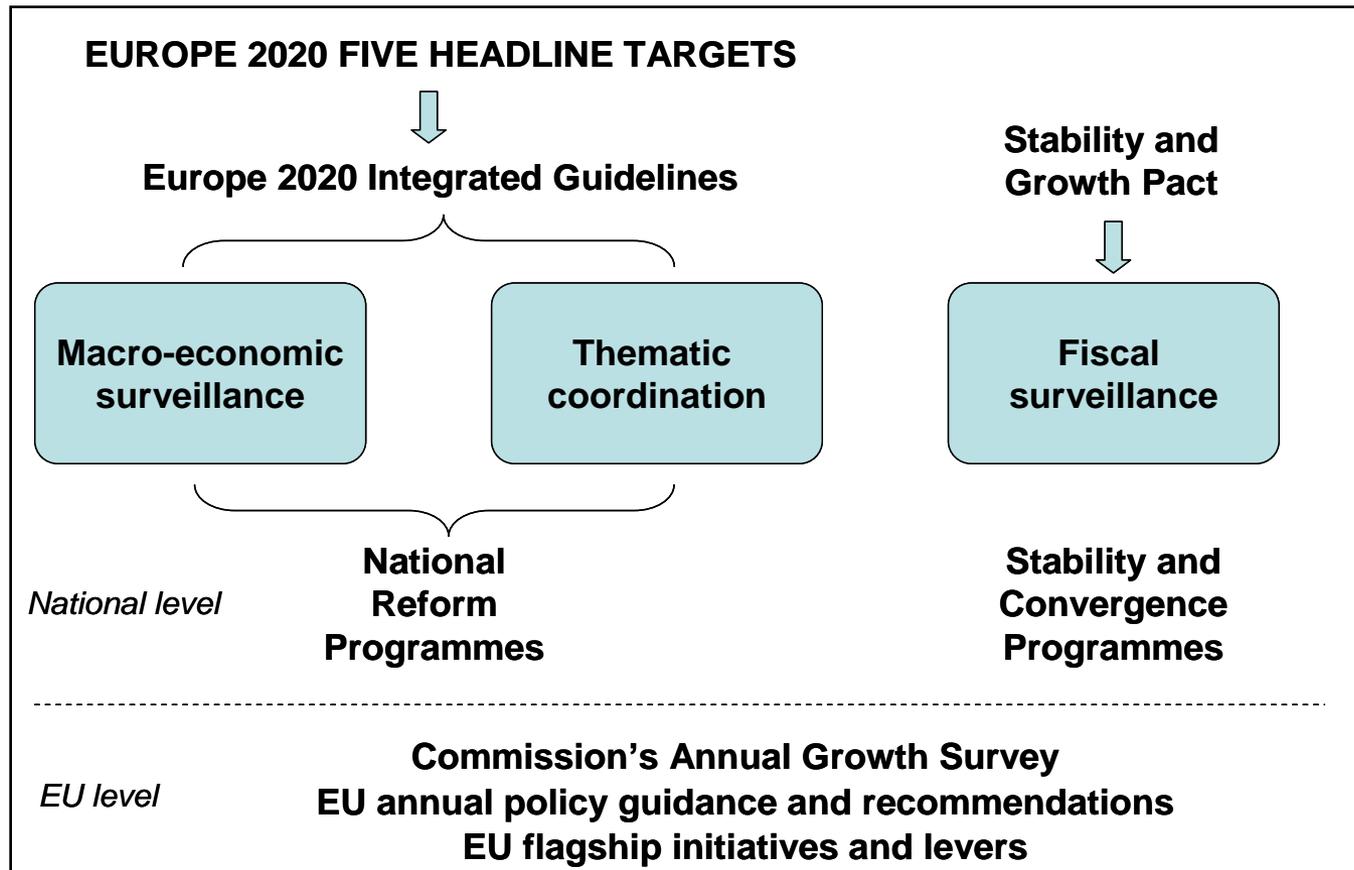


Les lignes directrices intégrées sont comme suit:

- (1) garantir la qualité et la viabilité des finances publiques;
- (2) résorber les déséquilibres macroéconomiques;
- (3) réduire les déséquilibres dans la zone euro;
- (4) optimiser le soutien à la recherche et au développement et à l'innovation, renforcer le triangle de la connaissance et libérer le potentiel de l'économie numérique;
- (5) favoriser une utilisation plus efficace des ressources et réduire les émissions de gaz à effet de serre;
- (6) améliorer l'environnement des entreprises et des consommateurs et moderniser la base industrielle afin d'assurer le bon fonctionnement du marché intérieur;
- (7) accroître la participation au marché du travail et diminuer le chômage structurel;
- (8) développer une main-d'œuvre qualifiée en mesure de répondre aux besoins du marché du travail, promouvoir des emplois de qualité et l'éducation et la formation tout au long de la vie;
- (9) rendre les systèmes d'éducation et de formation plus performants à tous les niveaux et augmenter la participation à l'enseignement supérieur;
- (10) promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté.



# Gouvernance Europe 2020 – schéma récapitulatif

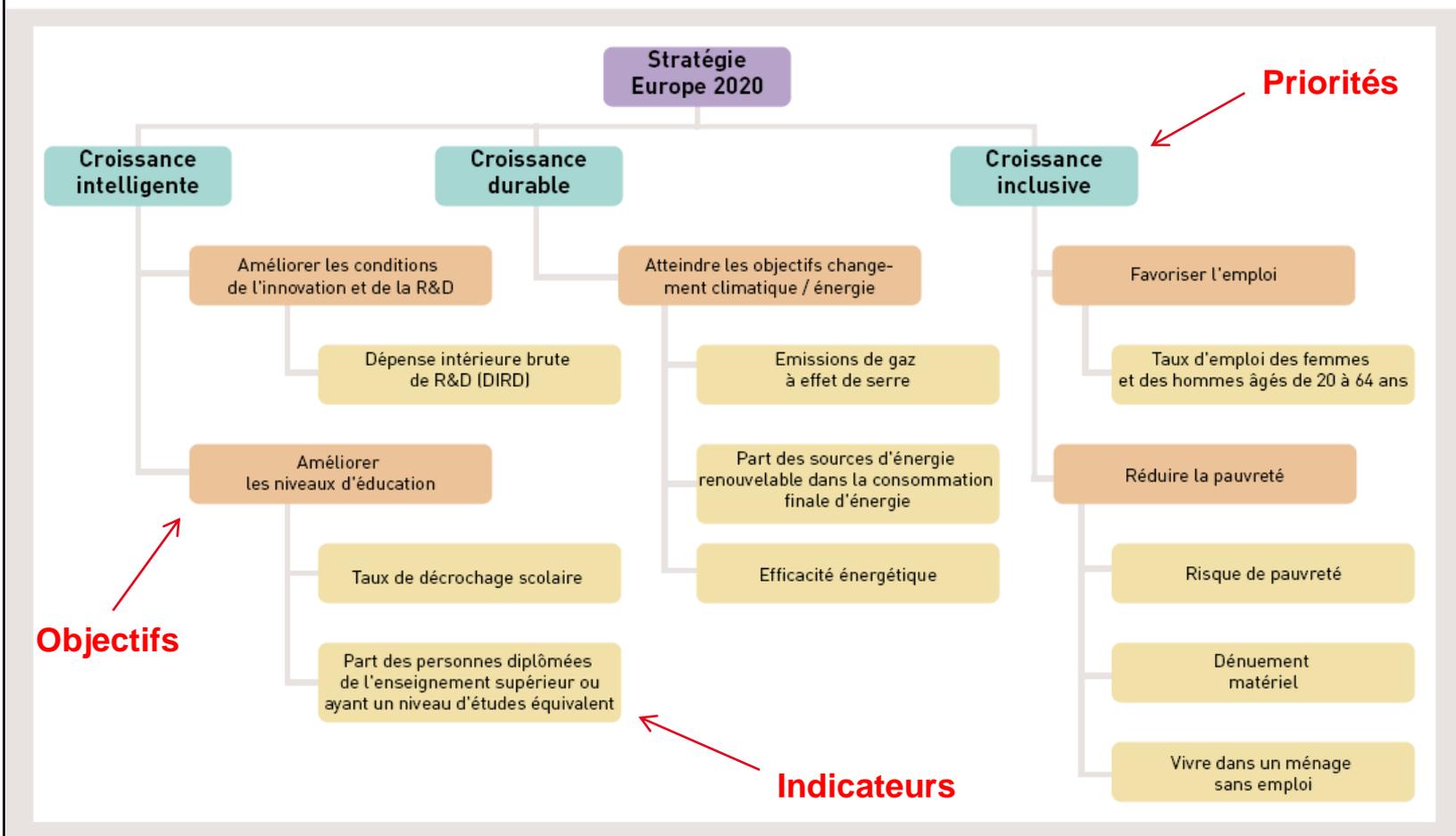




- le Conseil européen a confirmé, à côté d'une nouvelle gouvernance, trois **priorités** («*croissance intelligente, durable et inclusive*») et cinq grands **objectifs** de l'UE, qui constitueront des objectifs communs guidant l'action des États membres et de l'UE :
  - « *S'employer à porter à **75 %** le taux d'emploi des femmes et des hommes âgés de 20 à 64 ans (...) améliorer les conditions de la recherche et développement (R&D), afin en particulier de porter à **3 % du PIB** (...) réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20 % par rapport aux niveaux de 1990; faire passer à 20 % la part des sources d'énergie renouvelable dans notre consommation finale d'énergie; et s'acheminer vers une augmentation de **20 %** de notre efficacité énergétique (...) améliorer les niveaux d'éducation, en particulier en s'attachant à réduire le taux de décrochage scolaire à moins de **10 %** et en portant à **40 %** au moins la proportion de personnes âgées de 30 à 34 ans ayant obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur ou atteint un niveau d'études équivalent ; favoriser l'inclusion sociale, en particulier en réduisant la pauvreté, en s'attachant à ce que **20 millions de personnes au moins cessent d'être confrontées au risque de pauvreté et d'exclusion**. Cette population est définie comme étant le nombre de personnes qui sont menacées par la pauvreté et l'exclusion au regard de trois indicateurs (risque de pauvreté, dénuement matériel et fait de vivre dans un ménage sans emploi), les États membres étant libres de fixer leurs objectifs nationaux sur la base des indicateurs qu'ils jugent les plus appropriés parmi ceux-ci. »*



Figure 26  
Les priorités, objectifs et indicateurs de la stratégie Europe 2020





## Conclusions du Conseil européen (mars 2011)

### PACTE POUR L'EURO PLUS

#### “ (...) *Engagements annuels concrets*

*Pour démontrer une volonté réelle de changement et assurer l'impulsion politique nécessaire pour atteindre nos objectifs communs, les États membres participants conviendront chaque année, au niveau le plus élevé, d'une série d'actions concrètes à mettre en œuvre dans un délai de douze mois. Le choix des mesures politiques spécifiques à mettre en œuvre restera du ressort de chaque pays, mais ce choix sera guidé en particulier par l'examen des éléments mentionnés précédemment. **Ces engagements se refléteront également dans les programmes nationaux de réforme et dans les programmes de stabilité présentés chaque année,** qui seront évalués par la Commission, le Conseil et l'Eurogroupe dans le cadre du semestre européen.* ”



## 2. Le cadre national – Luxembourg 2020



- Chaque Etat membre doit mettre en oeuvre la stratégie Europe 2020 au niveau national à travers un programme national de réforme (PNR) ;
- Ces rapports annuels doivent couvrir un nombre restreint d'éléments-clé, dont:
  - Un scénario macro-économique ;
  - Un chapitre dédié à la surveillance macro-économique ;
  - Les objectifs nationaux traduisant pour chaque Etat membre les cinq grands objectifs européens fixés par le Conseil européen ;
  - Un chapitre dédié aux questions horizontales de la stratégie: appropriation nationale, communication, évaluation et suivi, etc ;
  - + les engagements nationaux annuels dans le cadre de la mise en oeuvre nationale du Pacte pour l'euro ;



## Lien entre le PNR/PSC au Luxembourg

- Comité de prévision pour les prévisions macro-économiques et budgétaires (Ministère des Finances -IGF, Trésorerie de l'Etat- ; Administration des Contributions directes ; Administration de l'Enregistrement et des domaines ; Administration des Douanes et accises ; Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur ; Statec ; IGSS ; CSSF).
  - Réseau interministériel Europe 2020 (départements ministériels concernés par la stratégie Europe 2020, dont le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur et le Ministère des Finances).
- ➔ Renforcer le lien PNR/PSC est préconisé dans le cadre du «semestre européen» qui a débuté en janvier 2011.



## PROJET "Luxembourg 2020" (novembre 2010)



✓ PROJET provisoire et transitoire du PNR soumis à la Commission européenne en novembre 2010, en attente du lancement du semestre européen ;

✓ Entre 2010/2011 des consultations ont eu lieu, dont :

- deux débats d'orientation à la Chambre des Députés (juin 2010 et mars 2011) ;
- contributions écrites des Commissions parlementaires (février-avril 2011) ;
- consultation des partenaires sociaux et de la société civile ;
- ...



# PNR “Luxembourg 2020” (avril 2011)

## Chapitre 2. “Scénario macro-économique”

- ✓ le PNR adopte à court et moyen terme les principales prévisions macro-économiques du PSC 2011-2014 ;
- ✓ à long terme, le gouvernement aligne ses principales hypothèses économiques sur le scénario macro-économique utilisé dans le cadre des travaux du « *Working Group on Ageing Populations and Sustainability* » du Comité de politique économique de l'UE.



### **Chapitre 3. “Surveillance macro-économique”**

- ✓ le PNR fait une synthèse des principaux chiffres budgétaires du PSC 2011-2014 ;
- ✓ le PNR reprend des mesures de compétitivité-prix et compétitivité-coûts ;
- ✓ le PNR répond aux freins macro-structurels à la croissance (“*bottlenecks*”) adressés au Luxembourg par le Conseil Affaires économiques et financières en juin 2010 : système de pensions - secteur financier - marché du travail et de l’emploi - système d’éducation.



## Chapitre 4. “Coordination thématique” - objectifs nationaux

✓ Le PNR comprend les objectifs nationaux suivants:

	<b>Objectif européen pour 2020</b>	<b>Objectif national pour 2020</b>
Objectif 1	« (...) porter à <b>75 %</b> le taux d'emploi des femmes et des hommes âgés de 20 à 64 ans »	<b>73%</b> (71,5% pour 2015)
Objectif 2	« (...) porter à <b>3 %</b> du PIB le niveau cumulé des investissements publics et privés »	<b>Intervalle de 2,3 à 2,6%</b> (2,0% pour 2015)
Objectif 3	« (...) <b>réduire</b> les émissions de gaz à effet de serre de <b>20 %</b> (...) »	<b>- 20% *</b>
	« (...) faire passer à <b>20 %</b> la part des sources d'énergie renouvelable dans notre consommation finale d'énergie »	<b>11% *</b> (moyenne 2015/2016 5,45%)
	« (...) s'acheminer vers une augmentation de <b>20 %</b> de notre efficacité énergétique »	<b>13% **</b> (10,38% pour 2016)
Objectif 4	« (...) réduire le taux de décrochage scolaire à <b>moins de 10 %</b> »	<b>durablement moins de 10% ***</b>
	« (...) porter à <b>40 % au moins</b> la proportion de personnes âgées de 30 à 34 ans ayant obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur ou atteint un niveau d'études équivalent »	<b>40% ***</b>
Objectif 5	« (...) <b>20 millions de personnes au moins cessent d'être confrontées au risque de pauvreté et d'exclusion.</b> »	/

Remarques:

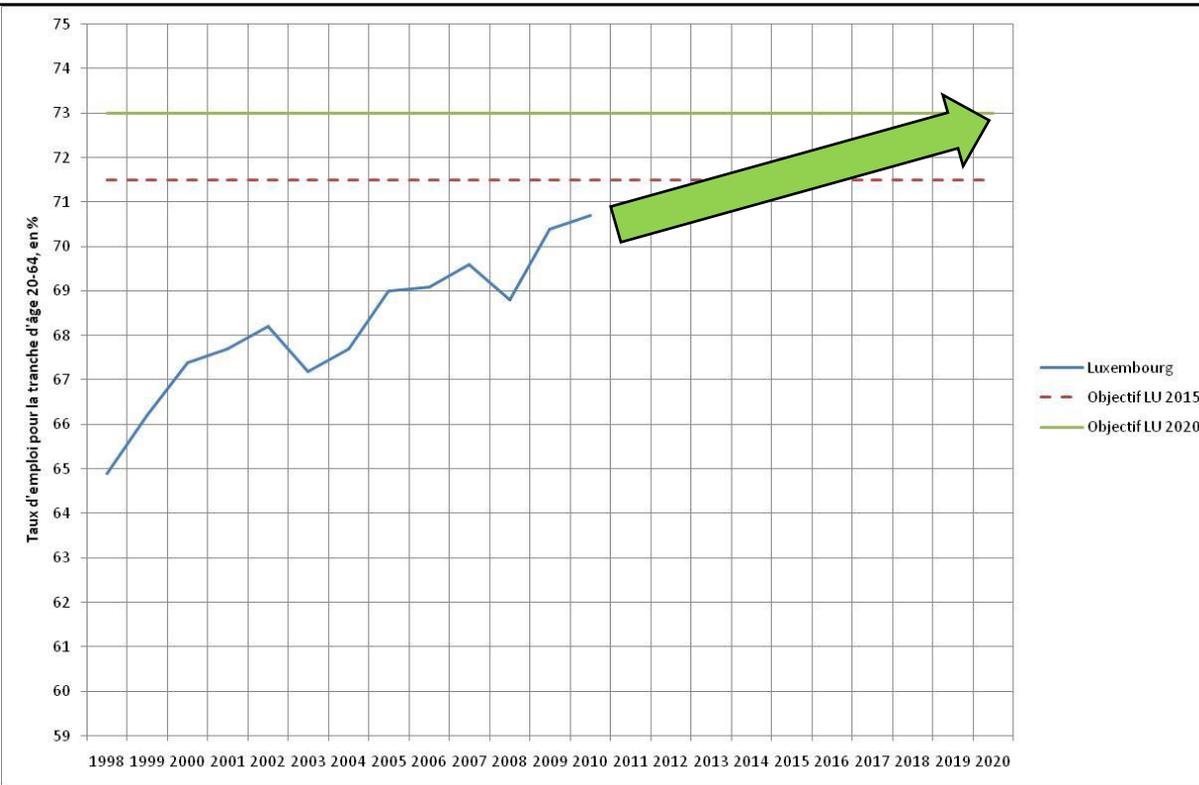
\* Pour les émissions de gaz à effet de serre et les énergies renouvelables des objectifs nationaux contraignants ont déjà existé avant le lancement de Europe 2020.

\*\* Actuellement, il s'agit encore uniquement d'une analyse de faisabilité d'une extension jusqu'en 2020 de l'objectif indicatif national prévu pour 2016 (directive 2006/32/CE)

\*\*\* Des enquêtes nationales seront également utilisées comme instruments de mesure pour ces deux objectifs, car l'indicateur calculé par Eurostat, issu de l'enquête « Forces de travail », n'est pas totalement représentatif pour le Luxembourg. Il faut veiller à produire des statistiques qui distinguent les personnes ayant fréquenté les écoles luxembourgeoises, afin de pouvoir mesurer la qualité du système d'éducation nationale (population nationale résidente) et de renseigner sur la capacité du système scolaire luxembourgeois à former des jeunes, en complément de la mesure des besoins du marché du travail.



## Objectif national "Emploi"



✓ **Mesures organiques** (réforme de l'ADEM ; création d'un Observatoire du marché de l'emploi ; encouragement de l'apprentissage tout au long de la vie ; initiatives Fit4Job - financial markets, 45+, génie civil ...)

✓ **Renforcement de l'employabilité des jeunes** (maison de l'orientation ; contrat d'Appui-Emploi, contrat d'initiation à l'emploi ; projet coup de pouce ...)

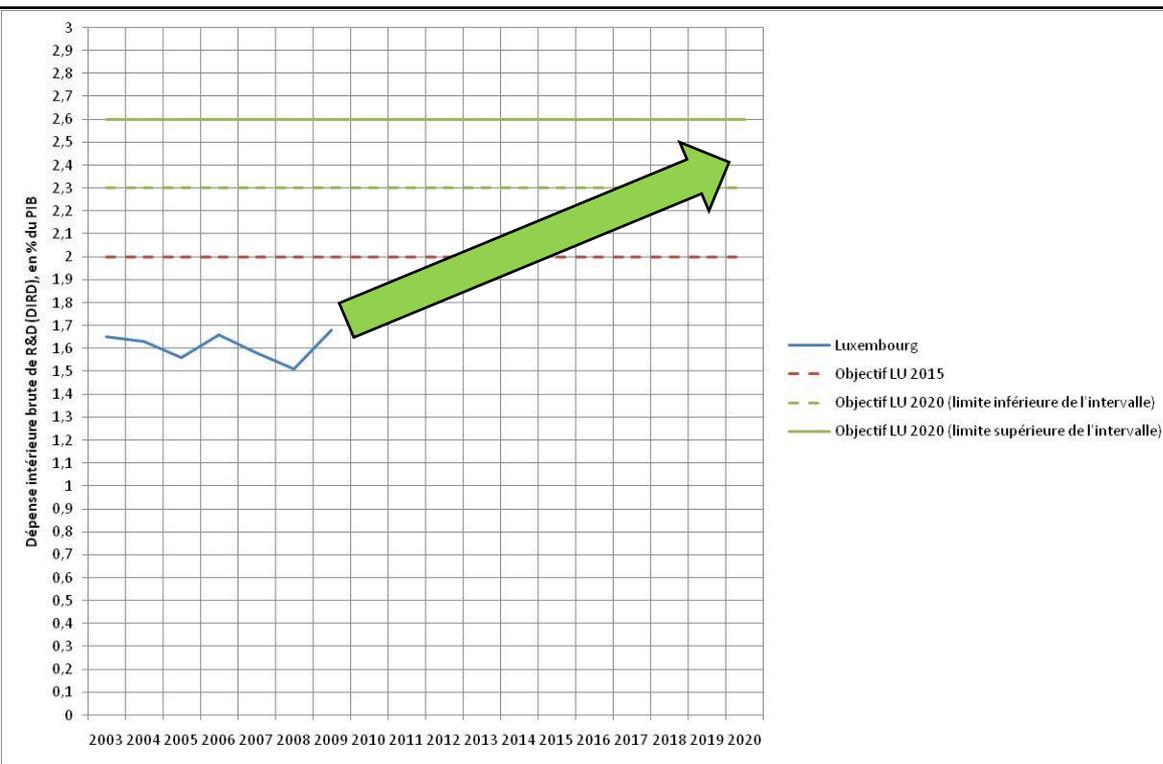
✓ **Participation des femmes dans l'emploi** (réforme du congé parental ; création d'entreprise par les femmes ; crèches ...)

✓ **Politiques en faveur des seniors** (formation et orientation professionnelle ; réforme du système des retraites ...)

✓ **Politiques en faveur des personnes à besoins spécifiques** (*jobcoaching*, accès au premier marché du travail et extension des structures protégées ...)



## Objectif national “Recherche & Développement”

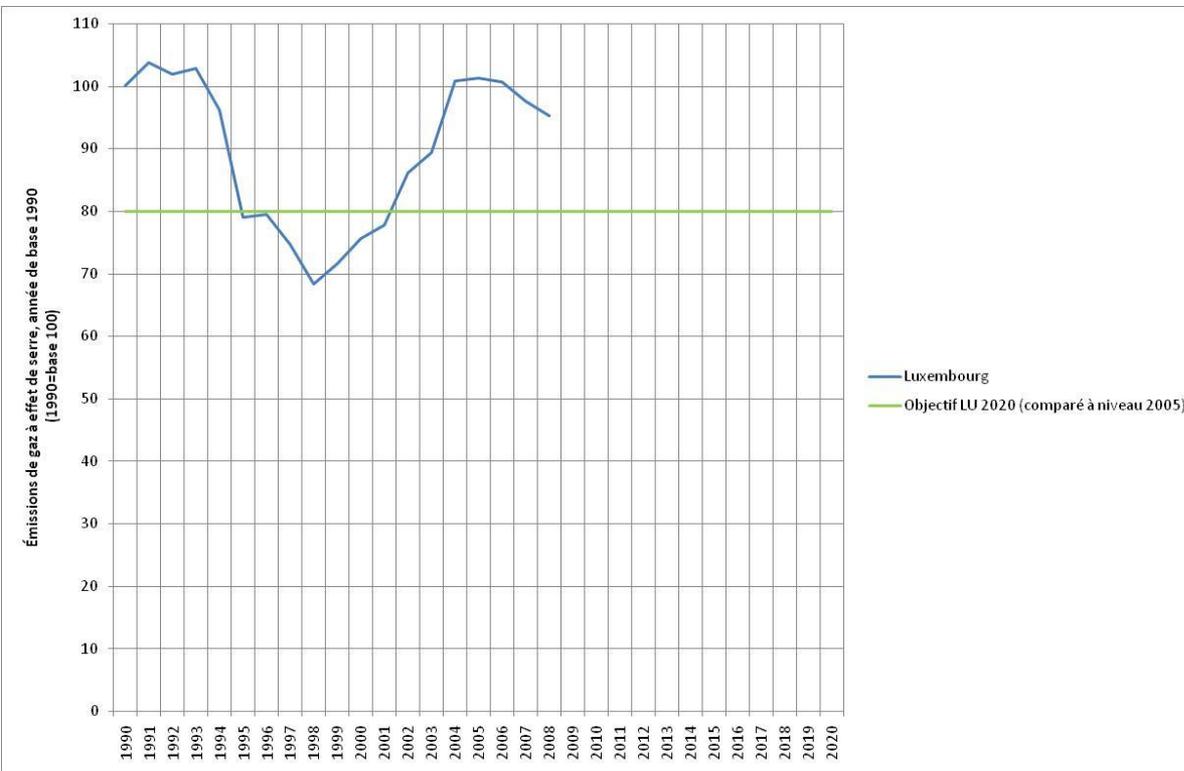


✓ **Recherche publique** (contrat d'établissement 2010-2013 avec l'Université du Luxembourg ; contrats de performance 2011-2013 avec les CRPs, CEPS, FNR, Luxinnovation ; programme CORE du FNR ; programme des aides à la formation recherche ; programmes ATTRACT et PEARL ; soutien aux politiques de diversification économique, dont le centre de compétence en médecine personnalisée ; triangle de la connaissance Esch-Belval ...)

✓ **Recherche privée** (Loi du 5 juin 2009 concernant la promotion de la RDI ; nouveaux pôles d'innovation durables ; plans d'action logistique, technologies de la santé et des écotecnologies ; aides *Fit4Europe* ...)



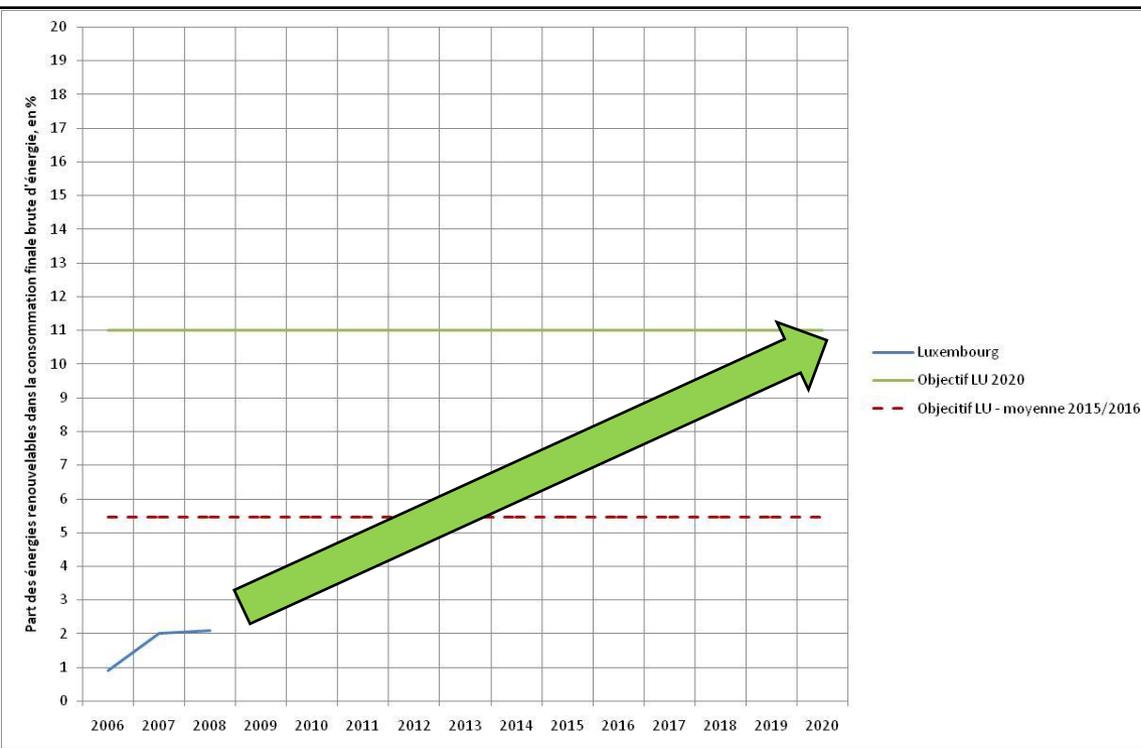
## Objectif national “Emissions de gaz à effet de serre”



- ✓ **Partenariat pour l'environnement et le climat**
- ✓ **Plan d'action de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>**  
**(sera finalisé en mai 2011)**



## Objectif national “Energies renouvelables”

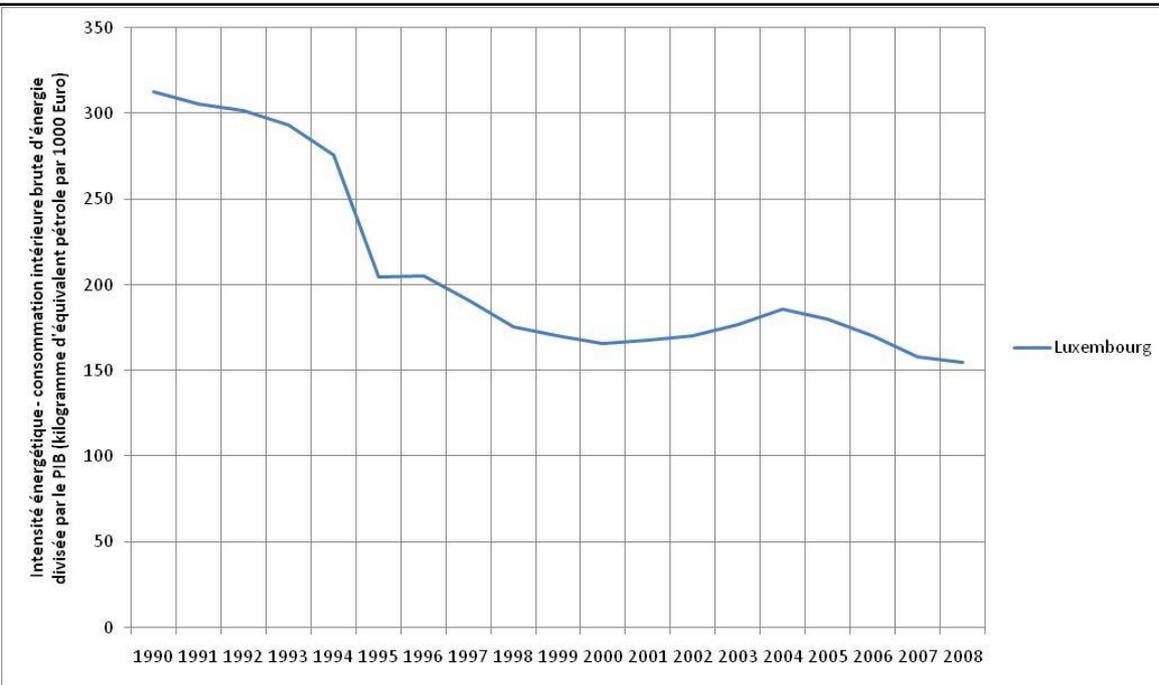


### ✓ Plan d'action en matière d'énergies renouvelables

(production d'électricité et de chaleur /froid à partir de ressources renouvelables ; mélanges de bio-carburants dans la carburants ; mécanisme de coopération entre Etats membres et UE ...)



## Objectif national “Efficacité énergétique”



✓ **1er Plan national d'efficacité énergétique** en 2007 (calcul de la consommation moyenne annuelle ; calcul de l'objectif indicatif national ; description des mesures - *early action*, mesures nouvelles et mesures projetées possibles ; mesures prises par le secteur public dont mesures d'efficacité énergétique dans la création de nouveaux bâtiments publics ; mécanisme de promotion de l'efficacité énergétique ...)

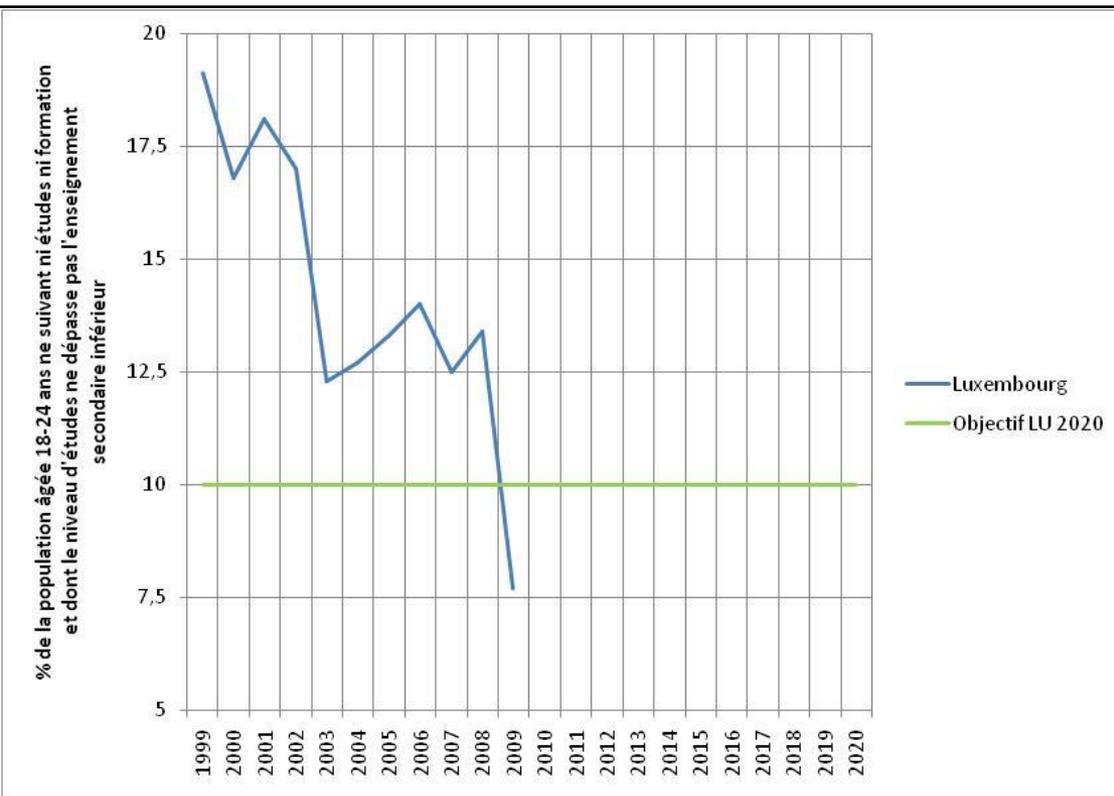
✓ **2ème Plan national d'efficacité énergétique** (sera publié en juin 2011)

✓ **3ème Plan national d'efficacité énergétique** (2014)

Remarque: Indicateur de substitution utilisé actuellement par Eurostat pour mesurer l'objectif d'efficacité énergétique de la stratégie Europe 2020. L'indicateur d'efficacité énergétique lui-même est à ce moment toujours en développement auprès de Eurostat.



## Objectif national “Décrochage scolaire”

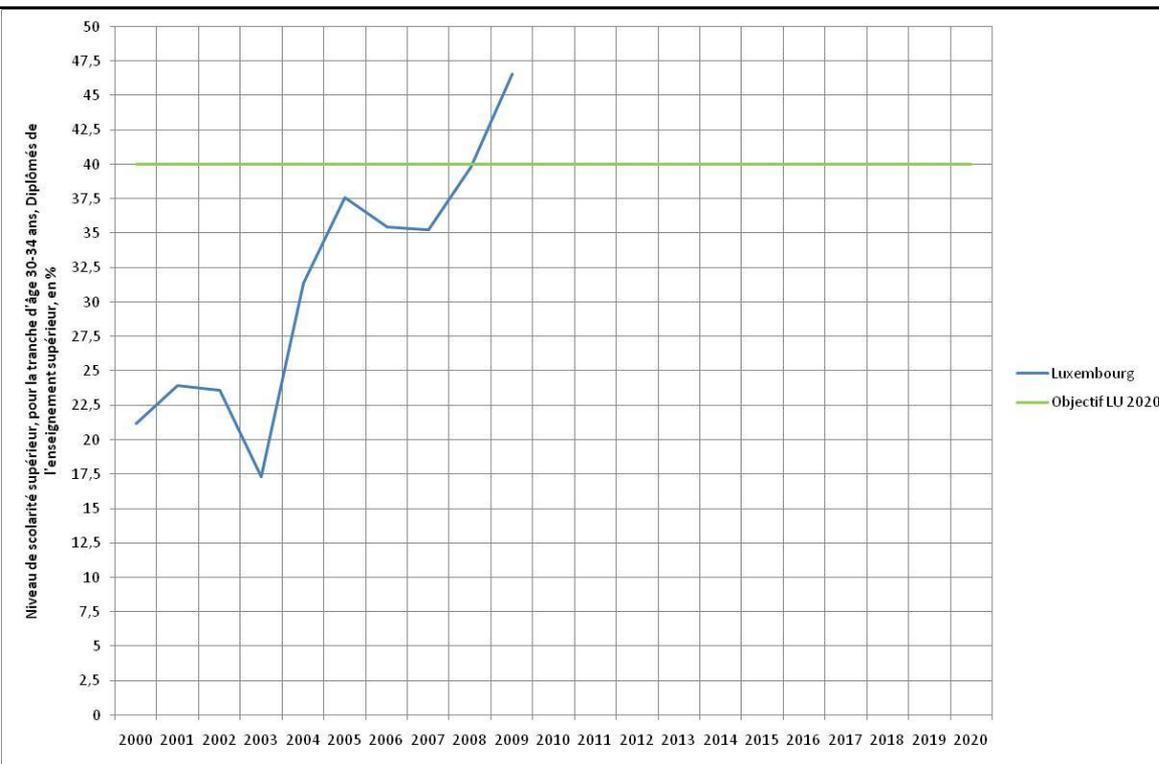


- ✓ **Promotion de la réussite scolaire** (réforme de l'école fondamentale ; réforme des classes inférieures de l'enseignement secondaire ...)
- ✓ **Renforcement des activités d'orientation** (maison d'orientation)
- ✓ **Réintégration dans l'éducation et la formation** (école de la 2ème chance, cours d'orientation et d'initiation professionnelle ...)

Remarque: Cet indicateur calculé par Eurostat, issu de l'enquête « Forces de travail » (2009: Luxembourg 7,7%) n'est pas totalement représentatif pour le Luxembourg. Il faut veiller à produire des statistiques qui distinguent les personnes ayant fréquenté les écoles luxembourgeoises, afin de pouvoir mesurer la qualité du système d'éducation nationale (population nationale résidente) et de renseigner sur la capacité du système scolaire luxembourgeois à former des jeunes, en complément de la mesure des besoins de notre marché du travail. Le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle calcule un tel indicateur national, et le Luxembourg a affiché en 2008/2009 un taux de 9,0% pour ce décrochage scolaire national.



## Objectif national “Enseignement supérieur”

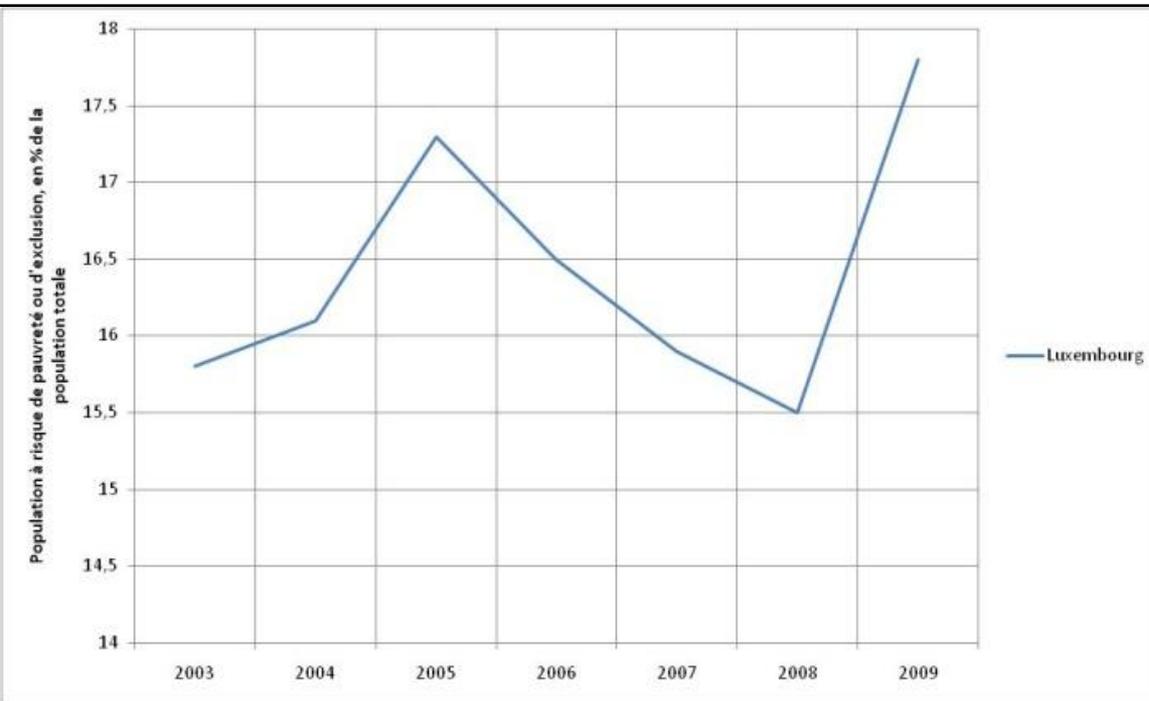


- ✓ **Elargissement de l'offre de formation dans l'enseignement supérieur**
- ✓ **Relations étroites avec le monde économique**
- ✓ **Validation de l'acquis de l'expérience**
- ✓ **Système de tutorat à l'Université du Luxembourg**

Remarque: Cet indicateur calculé par Eurostat, issu de l'enquête « Forces de travail » (2009: Luxembourg 46,6%) n'est pas totalement représentatif pour le Luxembourg. Le Luxembourg a retenu de définir cet indicateur par rapport à la population résidente (ce taux « national » s'oriente actuellement autour des 30%) au lieu d'avoir recours à l'enquête sur les forces de travail (Eurostat). Le Luxembourg souhaite en effet que cet indicateur renseigne sur la capacité du système scolaire national à former des jeunes aptes à achever avec succès une formation post-secondaire, plutôt que d'être le reflet des besoins en qualifications du marché du travail.



## Objectif national “Pauvreté/Inclusion sociale”



✓ **Continuation de la politique de l'offre de structures d'accueil socio-éducatif**

✓ **Sensibilisation des parents bénéficiaires du RMG en vue de l'utilisation du chèque-service accueil**

✓ **Augmentation du taux d'activation dans le cadre du RMG**

✓ **Favoriser la transition des jeunes de la vie scolaire à la vie professionnelle (*Not in education, employment or training, service volontaire d'orientation, plateformes d'information sur les perspectives des jeunes ...*)**

✓ **Introduction du système du tiers payant social**

✓ **Action au niveau du logement pour favoriser l'inclusion sociale (allocation de logement et de loyer)**



## **+ Pacte pour l'euro: engagements transversaux à travers le PNR**

- ✓ Le PNR mentionne les engagements pris par le Luxembourg dans le cadre du Pacte pour l'euro (mars 2011) :

retardement de l'application du mécanisme d'indexation des salaires en 2011 - négociation d'un accord de modulation de l'incidence de l'indexation des salaires pour l'année 2012 ;

stabilité des cotisations sociales ;

neutralisation de l'effet du salaire social minimum ;

simplification administrative et infrastructures ;

réforme de l'Administration de l'emploi ;

relèvement du taux de cofinancement de la part de l'Etat de la formation continue ;

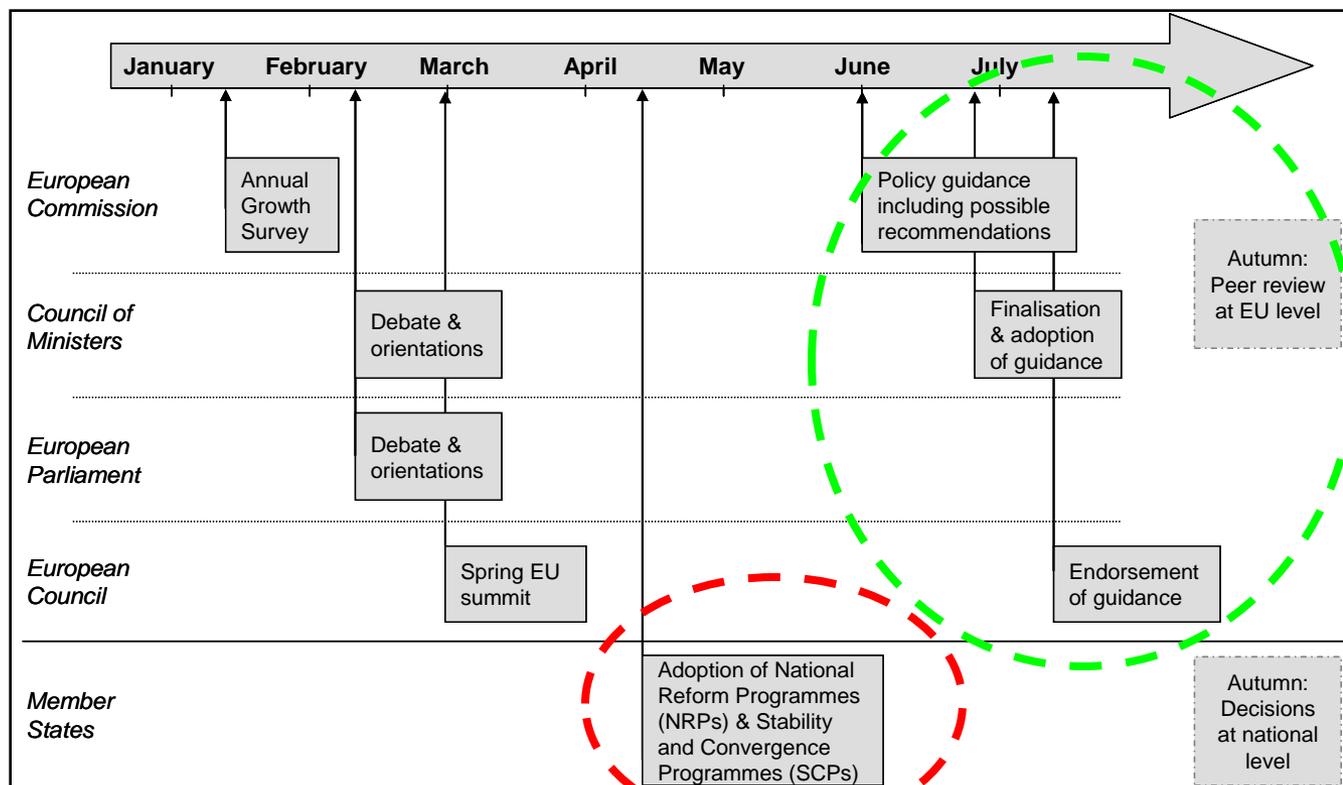
réforme du régime de pensions ;

accroissement de la résistance du secteur financier.



## Prochaine(s) étape(s) – calendrier européen

- ✓ Evaluation des PNR et éventuelles recommandations ;



The screenshot shows the website of the Observatoire de la Compétitivité, Grand-Duché de Luxembourg. The header features the Luxembourg coat of arms and the title 'OBSERVATOIRE DE LA COMPÉTITIVITÉ GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG'. A navigation bar includes 'Sites liés', a search box, and 'Recherche avancée'. A secondary navigation bar lists 'Accueil', 'Nouveautés', 'Newsletter', 'Liens', 'Vos réactions', 'Contact', 'Aide', 'Index', and 'A propos du site'. The date '27-04-2011 - 09:31 (GMT+0200)' and options to 'Imprimer' and 'Envoyer à' are visible.

The left sidebar contains a vertical menu with categories: 'L'OBSERVATOIRE', 'ACTIVITÉS', 'ACTUALITÉS', 'INDICATEURS', and 'PUBLICATIONS'. The main content area is titled 'A la Une' and features several news items:

- Consultation Article IV** (04-04-2011): 'Lors d'une conférence de presse le 4 avril 2011, le Fonds monétaire international (FMI) a présenté les conclusions préliminaires de sa mission au Luxembourg ...'. It includes a thumbnail of an IMF document titled 'Luxembourg and the IMF'.
- Débat d'orientation sur le projet de programme national de réforme du Luxembourg dans le cadre de la stratégie Europe 2020** (09-03-2011): 'Le Conseil européen a arrêté au premier semestre 2010 la stratégie Europe 2020 ...'. It includes a thumbnail of a meeting.
- Les Journées de l'Economie 2011** (15-02-2011): 'Les 15 et 16 février 2011, les Journées de l'Economie forum ...'. It includes a thumbnail of a panel discussion.

On the right side, there are sections for 'Evénements' (highlighting 'Eurostat: Publication des indicateurs Europe 2020') and 'Dernières publications' (highlighting 'La Lettre de l'Observatoire de la Compétitivité' with a thumbnail of the publication cover).

